

ANNALES PUBLIÉES
PAR L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

Tome XV - Fascicule 3 - 1979

ISSN 0102-855 X

PALLAS

XXVI

Faculté de lettres et sciences
latines - 17, allée de la
Mazade - 31000 Toulouse
Inventaire n. 11907

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL
SERVICE DES PUBLICATIONS
56, RUE DU TAUR - 31000 TOULOUSE

Bacchanal, Bacchanalia, Bacchanalis

PAR

Philippe ROBIN *

Les trois mots latins, *Bacchānāl*, *Bacchānālia*, *Bacchānālis*, ont entre eux une parenté formelle évidente : ce sont des dérivés en *-ālis*, ce qui leur vaut de figurer dans le relevé de C. von Paucker, et dans l'étude que M. Leumann a consacrée aux adjectifs en *-lis* du latin (1). Ce n'est là pourtant qu'une définition sommaire qui est loin d'épuiser la complexité des problèmes que posent ces trois formes. De fait l'on ne s'est souvent attaché qu'à l'un ou l'autre de ces mots : ainsi Paucker ne cite que l'adjectif *Bacchānālis*, qui apparaît pour la première fois au IV^e siècle de notre ère, chez Augustin, notamment : (*Civ.* 18,13) *Bacchānālia sacra* (2). M. Leumann de son côté semble ne retenir que les deux substantifs qu'il range dans le groupe des noms de fêtes religieuses (3). L'emploi des substantifs est sans aucun doute le plus ancien, ce qui rend le choix de Leumann plus judicieux que celui de son prédécesseur; le singulier *Bacchānāl* se rencontre, en effet, quatre fois chez Plaute (*Aul.* 403, 413; *Bac.* 53; *Mil.* 818); le pluriel *Bacchānālia* fait sa

(*) Assistant à l'Université de Besançon.

(1) C. Von Paucker, *K.Z.* 27, 1885 p. 113 à 155; M. Leumann, *Die lateinischen Adjektiva auf -LIS*, Strasbourg, 1917. Les dérivés en *-ālis* sont examinés dans les pages 17 à 39.

(2) Paucker, *op. cit.* p. 118.

(3) M. Leumann, *op. cit.* p. 28.

première apparition un peu plus tard, dans le Sénatusconsulte des Bacchanales, de 186 (CIL I² 581). Les dates respectives d'attestation du substantif et de l'adjectif surprennent d'autant plus que l'on considère traditionnellement que les noms neutres en *-al*, *-ālia* ne sont pas autre chose que d'anciens adjectifs en *-ālis*, substantivés (4).

Tout se complique encore lorsqu'on laisse de côté l'histoire des mots pour s'attacher à leur sens. Celui de l'adjectif ne fait pas difficulté : *Bacchānālia sacra* désigne des cultes consacrés au dieu Bacchus ; l'interprétation des substantifs n'est pas aussi claire ; l'on est ici en présence de deux écoles qui se séparent nettement : pour les uns, *Bacchānāl* et *Bacchānālia* font référence au dieu Bacchus, pour d'autres il convient de mettre ces deux noms en rapport avec les femmes qui se livraient à ces Bacchanales et que les Latins appelaient *Bacchae*. Cette divergence d'ordre sémantique n'est pas sans conséquences pour l'analyse de la forme : tout repose en définitive sur le sens que l'on attribue à *Bacchānāl* et *Bacchānālia*. Nous nous proposons donc de reprendre l'examen des faits de langue que soulèvent ces trois mots, en commençant par l'établissement du sens. Il nous faut auparavant présenter les opinions en cause.

Pour M. Niedermann, *Bacchānālia* désigne la fête du dieu Bacchus et le singulier *Bacchānāl*, un lieu de culte consacré à cette divinité (5). C'est l'interprétation que l'on a reprise jusqu'à présent. Elle a pour elle, il est vrai, l'appui des anciens : *Bacchānālia dīcēbāntur Bacchī fēsta*, Paul. Festus (27,23 L²) ; l'on peut invoquer encore les glossateurs : *Bacchānālia fēstī dīēs Liberī patris* (CGL V,652,38), et pour *Bacchānāl* : *sacrārium quod Liberī patris pāgānī dīcēbānt* (CGL V,270,46). Niedermann trouve une preuve supplémentaire en faveur de son interprétation dans l'existence en grec de βακχεῖα ((Arist.*Lys.*1) qui désigne la fête de Bacchus, à côté du singulier βακχεῖον (Arist.*Ran.*360) qui est le lieu où l'on rend le culte au dieu. Dans les deux langues, le pluriel serait la forme ancienne et le singulier ne représenterait qu'un développement secondaire, tant du point de vue du sens que du nombre. La difficulté du rapprochement de ces substantifs avec le nom de Bacchus tient à la forme même de ces dérivés ; l'on attendrait, en effet, une forme comme * *Bacchālia*, de la même manière que l'on a *Carmen-*

(4) C'est l'opinion qui figure encore dans la dernière édition de la *Latéinische Grammatik* de Leumann/Hofmann/Szantyr, II, 2, 1, München, 1977, § 313, 3.

(5) M. Niedermann, K.Z. 45, 1913, p. 349 à 353.

tālia qui est le dérivé de *Carmentis* ou *Carmenta* : l'élément *-ān-*, qui dans *Bacchānālia* se trouve placé entre la base prévisible *Bacch(us)* et le suffixe *-ālis*, fait supposer que la formation du dérivé sur le nom de la divinité a dérogé ici au modèle général. Niedermann explique l'anomalie de *Bacchānālia* par l'analogie de *Volcānālia*, nom de la fête de *Volcānus*; la faiblesse de l'hypothèse de Niedermann tient à l'étymologie très controversée du nom même de *Volcānus* (6).

E.S. Schwyzer a soutenu au contraire que *Bacchānāl* était à rattacher pour le sens et la forme au nom des bacchantes; c'est aussi l'opinion des auteurs du *Thesaurus* (7). Ni les textes ni les glossaires ne sont mentionnés ici; l'essentiel de la thèse repose sur la comparaison entre *Bacchānāl* et *lupānar*, deux noms de lieu qui font référence à deux catégories de femmes confondues dans la même réprobation : *Bacchae* et *lupae*. Dans ces conditions la forme des dérivés en question s'explique tout autrement; la nasale du suffixe est un morphème de féminin; pour Schwyzer, elle sert à marquer le genre du terme de base dans la forme du dérivé. *Bacchānāl* et *lupānar* sont ainsi clairement identifiés comme des dérivés des féminins *Baccha* et *lupa* et non de *Bacchus* et *lupus* (8).

Les textes sont peu sollicités, on le voit, dans les deux cas, et l'on s'est attaché surtout à faire concorder la morphologie avec le sentiment linguistique. Que nous indiquent les textes où figurent ces mots? Seule, la réponse à cette question peut permettre le choix entre les deux analyses morphologiques, sans exclure une autre voie, d'ailleurs.

*
**

Nous distinguons trois périodes dans l'histoire de ces mots : la première couvre l'époque de Plaute et celle du Sénatusconsulte, c'est-à-dire une vingtaine d'années; la seconde correspond, pour l'essentiel, à celle de Tite Live, qui a longuement rapporté les circonstances de l'affaire des Bacchanales, au livre XXXIX; le

(6) Sur *Volcānus* voir G. Radke, *Die Götter Altitaliens*, Münster, 1965, p. 343. Les Latins ne savaient plus eux-mêmes à quoi rattacher le nom de ce dieu : Cic. *Nat. Deor.* III, 62.

(7) E.S. Schwyzer, *K.Z.* 37, 1904, p. 149 et *Thes.* II, 166, 68.

(8) Schwyzer n'est pas le seul à établir un rapprochement entre les deux dérivés latins, *bacchānāl* et *lupānar*; cf. aussi des indications bibliographiques chez Niedermann, *op. cit.* note 5, pour les auteurs du XIX^e siècle et plus récemment, Ed. Fraenkel dans *Hermes*, 67, 1932, p. 369, note 4.

dérivé en *-ālia* est employé ailleurs, chez Cicéron entre autres, mais le contexte ne permet pas de savoir ce que les Latins mettaient exactement sous ce terme (9). Enfin nous établissons une troisième coupe, qui comprend les emplois du IV^e siècle, ceux de l'adjectif *Bacchānālis* (10).

*
**

Première période : Plaute et CIL I² 581; nous numérotons pour la commodité chaque emploi de (1) à (8).

(1) *Aul.* 408 : *Neque ego umquam nisi hodiē ad Bacchās uēnī in Bacchānāl coquīnātum.*

CONGRION : « Jamais jusqu'à aujourd'hui je n'ai été faire la cuisine chez des forcenés comme ceux-là. Quel Bacchanal ! »

(2) *Aul.* 413 : *Attat, perū hercle ego miser; aperit Bacchānāl, adest, sequitur...*

CONGRION : « Hein, quoi encore ? malheureux je suis mort ! Il ouvre son Bacchanal ! Le voici ; il est sur mes pas... »

(3) *Bac.* 53 à 55 :

BA. *Quī amābō ?*

PI. *Quia, Bacchis, Bacchās metuō et bacchānāl tuum.*

BA. *Quid est ? Quid metuis ? nē tibi lectus malitiam apud mē suadeāt ?*

PI. *Magis illectum tuum quam lectum metuō; mala tu es pestia.*

BACCHIS I : « Pourquoi, mon chéri ? — (PISTOCLÈRE) Parce que, vois-tu, Bacchis, je crains les bacchantes et ton bacchanal. — Que veux-tu dire ? Que crains-tu ? Qu'un repas chez moi ne te pervertisse ? — Je crains moins ton repas que tes appâts ; tu es une fine mouche. »

(4) *Mil.* 856 à 858 :

LU. *Ubi bacchābātur aula, cassābānt cadī.*

PA. *Abi, abi intrō iam. Vōs in cellā uīnāriā Bacchānāl facitis...*

(9) Le relevé des formes est celui du *Thes.* II, 166, 68 à 167, 42.

(10) Pour les textes de Plaute nous utilisons l'édition et la traduction de A. Ernout dans la collection « Les Belles Lettres ». Les autres citations sont faites d'après l'édition de la collection Teubner et ne sont pas traduites. Le texte du Sénatusconsulte est, bien entendu, reproduit du *CIL*.

LURCION : « Quand le broc faisait son bacchanal, c'est alors que les tonneaux faisaient la culbute ! — (PALESTRION) Allons, rentre, et vite. C'est vous qui dans la cave faites votre bacchanal. »

(5) CIL I² 581,2 *DE BACANALIBVS QVEI FOIDERATEI / ESENT*

(6) *id.*, 4 *NEIQVEIS EORVM [B]ACANAL HABVISSE VELET*

(7) *id.*, 5 *SEIQVES ESENT QVEI SIBEI DEICERENT NECESVS ESE BACANAL HABERE*

(8) *id.*, 28 *ATQVE VTEI EA BACANALIA SEI QVA /SVNT.*

Les emplois (1) et (2) se trouvent dans la même tirade de Congrion; il s'agit d'un passage comique où le personnage évoque les coups reçus dans les cuisines d'Euclion. *Bacchānāl* est employé ici métaphoriquement pour désigner les cuisines du maître; les groupes *uēnī in Bacchānāl coquīnātum* et *aperit Bacchānāl* ne laissent planer aucun doute sur le sens local du mot *B.*, terme du mouvement dans un cas, acc. complément de *aperit* dans l'autre. Le contexte apporte en plus un élément qui permet de préciser le sens de *B.* : l'expression *uēnī in Bacchānāl* se trouve, en effet, précédée en (1) par *ad Bacchās*; ces deux expressions sont étroitement apparentées par la syntaxe, étant donné que nous avons deux accusatifs prépositionnels (*ad, in*). Ainsi l'on constate dans le texte (1) un lien non équivoque entre *Baccha* et *Bacchānāl*, l'un désignant le lieu où l'autre exerce son activité. Le cas de (2), où *Bacchānāl* semble isolé, ne doit pas être dissocié du précédent; les deux vers appartiennent à la même tirade et le mot *B.* y désigne la même réalité.

Nous observons que dans le texte (3) *Bacchās* et *bacchānāl* ont la même fonction syntaxique; ce sont des accusatifs coordonnés par *et*, en relation avec le verbe *metuō*; l'emploi de *bacchānāl* n'a rien de métaphorique ici : il est question d'une femme dont le nom évoque bien le métier, *Bacchis*. Nous avons donné un contexte plus large que dans les cas (1) et (2) pour mettre en évidence la double interprétation que les deux personnages en présence donnent du substantif et que nous commente le jeu de mots *lectus, illectus* : *Bacchis* entend *bacchānāl* dans un sens bien concret et local, le lit, non sans y ajouter une pointe de perfidie (*malitiam*); Pistoclère craint davantage les charmes de la femme et son pouvoir de séduction, aussi associe-t-il le substantif *bacchānāl* à un nom d'action en *-tu, illectus*, qui relève de la « notion de subjectivité »

pour reprendre la définition de E. Benveniste ⁽¹¹⁾. C'est dire que *bacchānāl* implique au premier chef l'activité d'une courtisane. A côté du sens local apparaît donc un sens plus abstrait, que l'on peut assimiler à celui des noms d'action, sans écarter tout à fait le rapprochement avec un nom d'instrument; *bacchānāl* signifierait alors « tout ce dont se sert la courtisane pour mener à bien son affaire ».

L'emploi de *Bacchānāl facitis*, en (4), diffère en partie de ceux que nous avons passés en revue jusqu'ici. L'indication du lieu est donnée par le groupe *in cellā uīnāriā*, ce qui nous conduit à rejeter pour *bacchānāl* un sens local : Palestrion ne nous semble pas vouloir dire « vous installez votre lieu de débauche dans la cave à vin »; l'on attendrait dans ce cas soit *in cellam uīnāriam*, soit *cellam uīnāriam bacchānāl facitis*; l'usage de l'ablatif avec *in* fait écarter cette interprétation. Au contraire le sens de *bacchānāl facitis* comme « vous vous livrez à la débauche » (dans la cave à vin) convient fort bien; nous en voyons une preuve supplémentaire dans la présence au vers 856 du verbe *bacchābātur*, dans un contexte qui est le même qu'en 858; il s'agit là aussi de la cave à vin, où, selon Lurcion, « le broc faisait son Bacchanal ». Palestrion n'est pas dupe de cette explication cocasse et rétablit la vérité par *bacchānāl facitis*. Les deux expressions se répondent de manière évidente, mais faut-il aller jusqu'à retenir dans la traduction les mêmes mots, comme le fait A. Ernout ? Nous ne le pensons pas; ce verbe *bacchāri* désigne, en effet, un état : « être en proie au délire bachique », comme l'a indiqué P. Flobert, qui le classe parmi les « situatifs centrifuges » de caractère affectif ⁽¹²⁾. L'opposition entre *bacchābātur* et *bacchānāl facitis* se situe entre un état et un factitif, mais tous deux renvoient à l'activité de bacchantes ou à celle, plus prosaïque, des courtisanes; l'emploi du déponent indique que le sujet *aula* est considéré comme le siège du procès, tandis que *bacchānāl facitis* renvoie à un sujet qui est, cette fois, l'agent du procès. Nous rapprochons donc l'emploi de *bacchānāl* en (4) de celui que nous avons en (3), mais en partie seulement et avec les réserves que nous avons signalées. *Bacchānāl* désigne ici et là l'activité des bacchantes et des courtisanes.

Passons maintenant aux cas (6) et (7), qui comportent le même syntagme : *bacchānāl habēre*. L'on retient en général le sens local,

(11) Dans *Noms d'Agent et Noms d'Action en Indo-européen*, Paris, 1948, p. 83 et 96.

(12) *Les Verbes Déponents Latins des Origines à Charlemagne*, Paris, 1975 p. 77.

« disposer d'un lieu de culte », mais nous ne sommes pas convaincu qu'il faille écarter tout lien entre le texte de l'inscription et celui de Plaute, *bacchānāl facītis* (13). Le verbe *habēre* a aussi le sens de « tenir », et nous ne verrions qu'avantage à interpréter la locution *bacchānāl habēre* comme « avoir une activité bachique, tenir un bacchanal ». Le texte du Sénatusconsulte ne fait pas allusion à un lieu précis où il serait interdit de se livrer à ces mystères; ce sont les pratiques de ces mystères et tout ce qui les accompagne qui se trouvent visés par le décret de 186.

Le pluriel *Bacchānālia* est attesté en (5) et (6). Le texte met en cause les participants à ces cérémonies incriminées; ceux-ci sont assimilés à des conjurés qui auraient contracté une alliance et menaceraient les fondements de l'État: il s'ensuit que *Bacchānālia* désigne ici l'ensemble des activités auxquelles se livrent ces conjurés et non pas les fêtes consacrées au dieu Bacchus. D'ailleurs les fêtes religieuses sont associées à certaines périodes de l'année, tout autant qu'à une divinité précise. Rien de tel pour *Bacchānālia*; l'interdiction énoncée dans le décret de 186 s'attache à la pratique de certaines activités, qui deviennent criminelles.

Ainsi, dans les textes les plus anciens en notre possession, il n'est pas fait mention d'un lien entre ce que désignent *bacchānāl* et *Bacchānālia*, et le dieu Bacchus (14). Le singulier comme le pluriel fait référence aux bacchantes, qu'il s'agisse du lieu où elles se manifestent ou, plus généralement, de leur activité. La différence de nombre, sing./pl., ne peut rendre compte de celle qui existe entre le sens local et le sens plus abstrait d'activité: ces deux valeurs conviennent également au singulier, comme nous l'avons observé. Il est vrai que le sens local ne se rencontre pas dans les emplois de *Bacchānālia*, mais ce n'est là qu'un accident, comme le montre une autre forme, *altāria*, qui désigne l'autel. La variation de sens entre nom de lieu et nom abstrait doit trouver son origine dans l'emploi syntaxique de ces neutres, au contact de certains verbes; c'est une différence du même ordre que l'on peut constater pour un autre substantif neutre, *pistrīnum*: dans l'expression de Plaute (*Most.* 17) *in pistrīnum tradere*, le neutre désigne le moulin, tandis qu'il renvoie à l'activité du boulanger chez Suétone

(13) Sur le sens de *bacchānāl* dans le *CIL* voir *Thes.* VI, 2400, 71, et Ed. Fraenkel dans l'article cité plus haut, note 8; voir aussi G. Dumézil, *La religion Romaine Archaique*, Paris, 1966, p. 499.

(14) G. Dumézil, *op. cit.* p. 495, 486, note que l'on sait fort peu de choses sur le culte de Bacchus en Italie; le dieu y était honoré sous le nom de *Līber* et il ne semble pas qu'il ait été mis en cause lors de l'affaire de 186. a.C.

(Aug. 4), *pistrinum exercēre*. S'agit-il de deux potentialités sémantiques que certains dérivés neutres portent en germe et qui se manifestent dans certains contextes, ou bien est-ce le produit de telle ou telle construction syntaxique ? C'est là un débat de fond qui dépasse très largement l'objectif que nous nous sommes proposé dans cet article, aussi nous contentons-nous de le soulever, sans prétendre le conclure.

*

**

La seconde période que nous avons retenue est représentée par le récit de Tite Live (XXXIX,9-18). Le texte est long, ce qui rend impossible une analyse aussi détaillée que précédemment; l'on peut pourtant approcher le sens du mot en isolant les expressions où il figure sans perdre de vue le contexte général de toute cette affaire. Tout d'abord, les bacchanales sont étroitement associées, par Tite Live, à une entreprise de corruption : 9, *uia ūna corruptēlae Bacchānālia erānt*. Elles ont lieu lors de cérémonies nocturnes, 12, *in sacrō nocturnō*, mais elles ne sont pas confondues avec ces cérémonies religieuses : 14, *de Bacchānālibus sacrīsque nocturnīs*. Au chapitre 15 sont mentionnés les personnages douteux qui se livrent à ces pratiques : hommes efféminés et perdus d'honneur, femmes de mauvaise vie. Tite Live ne laisse d'ailleurs planer aucun doute sur la nature de telles activités, quand il met dans la bouche des consuls ces expressions au chap. 16 : *cum dēmōlientēs nōs Bacchānālia, discutientēsque nefāriōs coetūs cernerētis*. L'aspect proprement religieux est indiqué par des formules vagues comme *sacra externa*, qui visent autant les influences étrangères que le culte lui-même. L'affaire est d'abord politique et l'on cherche à se débarrasser d'individus et de groupes soupçonnés de subversion.

Tous ces aspects se retrouvent confondus dans la définition que le même auteur donne des Bacchanales : (*Perioch.* 39) *sacrum Graecum et nocturnum, omnium scelerum sēminārium*. Il n'est pas fait mention de Bacchus. L'on peut ajouter que c'est encore au sens de « comportement de débauche » que le mot a la faveur de Juvénal, plus tard : (2,2) *quī Curiōs simulānt et Bacchānālia uīuunt*. L'expression de Juvénal fait écho à *bacchānāl facere* de Plaute, avec en plus un goût de la provocation que les auteurs chrétiens ne se priveront pas d'exploiter pour flétrir l'immoralité de la religion romaine; le mot se charge de connotations toujours péjoratives, où s'entremêlent la politique, la morale et la religion.

*

**

Notre troisième période correspond à l'aboutissement de cette évolution sémantique de *Bacchānālia*. C'est aussi vers le IV^e siècle que font leur apparition les emplois de l'adjectif *Bacchānālis*, au sens de « consacré à Bacchus, qui appartient à Bacchus ». Nous avons la chance de posséder des textes qui nous renseignent sur la double innovation, sémantique et syntaxique, qui s'est produite peu avant.

Augustin relate dans la *Cité de Dieu* comment s'est effectuée l'association entre les Bacchanales et le nom du dieu Bacchus, mais il laisse encore entendre que le nom des bacchantes a servi d'intermédiaire : voici l'affaire selon Augustin (*Civ.* 18,13) : *Tunc et Liber pater bellāuit in Indiā, quī multās habuit in exercitū fēminās, quae Bacchae appellātae sunt, non tam uirtūte nōbilēs quam furōre... et tamen eius uelut deī nōmine per immundōs daemōnēs Bacchānālia sacra uel potius sacrilegia sunt institūta, dē quōrum rabiōsā turpitūdine post multōs annōs sic senātus ērubuit, ut in urbe Rōmā esse prohibēret.* Le patronage de Bacchus n'est invoqué ici que pour couvrir d'un vernis religieux des pratiques licencieuses; nous sommes loin d'une fête religieuse; Augustin va même jusqu'à utiliser le terme de *sacrilegia*.

Aurelius Victor insiste lui aussi sur la volonté de trouver des garants à une vie immorale; et pour cela il n'hésite pas à faire venir l'adjectif *bacchānālis* du nom du dieu Bacchus : (*Caes.* 3,10) *Quīn etiam sorōrum stuprō ac mātirimōniūs illūdēns nōbilibus deōrum habitū incedēbat, cum Iouem sē ob incestum, ex chorō autem Bacchānāli Liberum asserēret* (15). C'est donc secondairement que s'est établie la relation entre le dérivé et le nom de Bacchus, et, nous le constatons, cette évolution sémantique va de pair avec le passage de la fonction de substantif à celle d'adjectif. Les Latins percevaient bien qu'il y avait modification du sens en même temps que diversité de la fonction; Macrobe nous en fournit un précieux témoignage : (*Sat.* 1,4,7) : *Compitālia enim et Bacchānālia et Agōnālia Vīnāliaque et reliqua hīs similia fēstōrum diērum nōmina sunt nec singulārīter nōmināntur, aut, sī singulārī numerō dīxeris, nōn idem significābis, nisi adiēceris fēstum, ut Bacchānāle fēstum, et reliqua, ut iam non positiuum est, sed adiectiuum...* Le processus de dérivation est double, sémantique et morphologique (16). L'asso-

(15) Il est à remarquer que ni Aurelius Victor, ni Augustin ne désignent le Dieu par le nom de *Bacchus*; ils le nomment toujours *Liber*; Paul Festus 27, 23, L.² fait figure, en la matière, de témoin unique.

(16) Le mécanisme de dérivation auquel nous faisons allusion ici a été décrit par Jerzy Kuryłowicz dans un article de 1936 : *Dérivation lexicale et Dérivation syntaxique, Contribution à la théorie des parties du discours*. L'article est repris dans *Esquisses Linguistiques*, I, 2^e éd. München, 1973, p. 41 à 50.

ciation entre le dieu Bacchus et le dérivé ne vaut donc que dans le cas où celui-ci est un adjectif; la forme *Bacchānālis* se compose dès lors de deux éléments que l'analyse sémantique permet de dissocier : une base *Bacch(us)* qui est constituée par le nom de la divinité, et un suffixe complexe *-ānālis* qui marque l'appartenance. La distinction sémantique entre le substantif *bacchānāl* ou *Bacchānālia* était sensible encore à l'époque des glossateurs, qui commentent le substantif par un nom d'action *bacchātīō*, à côté il est vrai de *fēstī diēs Liberī patris* (17).

*
**

Nous pouvons désormais reprendre l'analyse des formes et notamment celle du substantif, sur laquelle nous n'avons encore rien dit; l'établissement du sens était, en effet, la démarche primordiale.

L'idée de Schwyzer, pour qui la nasale du suffixe est la marque du féminin à l'intérieur du morphème de dérivation, est fort ingénieuse et ne manque pas d'appuis dans les langues indo-européennes (18). Mais en latin, l'on ne reconnaît ce rôle à la nasale que dans le suffixe *-īna*; cette nasale y entretient d'ailleurs des liens très étroits avec les morphèmes qui la précèdent et la suivent, à tel point qu'il est arbitraire de chercher à l'isoler dans le complexe suffixal *-īna*; ce suffixe a aussi pour rôle de marquer le sexe féminin, par opposition à un masculin, dans les couples *rēx, rēgina*, *gallus, gallīna*; il n'est pas possible de mettre sur le même plan *Bacchus* et une forme supposée * *bacchāna* (19). Il resterait encore à rendre compte de la voyelle longue *-ā-*, dans des mots qui sont de toute évidence récents en latin (20). L'hypothèse de Schwyzer présente beaucoup de difficultés, dans le domaine morphologique, et nous devons l'abandonner sur ce point; par contre il nous semble

(17) *Bacchānālia, bacchātīō* : CGL IV, 313, 2 — 487,40 — V, 402, 2.

(18) Notamment E. Benveniste, dans *Origines de la Formation des Noms en Indo-européen*, Paris, 1935, p. 177, 178; et dernièrement F. Bader dans BSL, 72, 1977, 2, p. 134.

(19) Cette critique était déjà faite par M. Niedermann dans l'article cité à notre note 5. Sur les formations de féminins en nasale du latin, cf. G.R. Solta, *Die Sprache*, 5, 1959, p. 186 à 208 : *Venetische Personennamen und indogermanische Femininbildungen*. Voir aussi Leumann/Hofmann/Szantyr, *Lat. Gr.* 1977, § 269, B, 5 et § 296.

(20) Il n'est pas impossible de penser à un allongement de la voyelle préfixale dans des dérivés nominaux secondaires. W. Meid, qui étudie longuement cette question dans *IF* 62, p. 260 à 295, ne retient pas les dérivés latins en *-ānus* dans cette catégorie de dérivés; il ne parle que de ceux en *-īnus*. Par ailleurs nous suggérons dans le cours de cet article que *bacchānāl* repose sur un verbe, ce qui écarte du coup tout recours à l'hypothèse de Meid.

avoir misé juste quand il proposait de rapprocher *bacchānāl* et *lupānar*; il est dommage que le débat se soit pour l'essentiel figé sur les finales *-al* et *-ar* et non sur les éléments qui précèdent et dont l'examen se révèle fécond.

En effet, l'on a chez Plaute, comme nom de prostituée, *lupa* (*Ep.* 403), et beaucoup plus tard un synonyme *lupāna* (*Cypr. Hab: Virg.* 12; *CGL IV 362,22, lupāna, meretrīx*); le nom du lieu où ces personnes exercent leur métier est attesté chez Plaute : *lupānar* (*Bac.* 454); ces trois mots, *lupa*, *lupāna*, *lupānar* sont en relation avec le verbe déponent *lupōr*, fort ancien lui aussi ⁽²¹⁾. Par rapport au procès indiqué par le verbe *lupa* et *lupāna* se situent du point de vue de l'agent, tandis que *lupānar* développe la notion verbale en insistant sur le lieu de sa réalisation. Or nous constatons une répartition assez proche entre les formes qui nous retiennent ici. D'un côté nous avons le verbe déponent *bacchōr*, de l'autre les substantifs *baccha* et *bacchānāl*, il ne manque que le dérivé en *-āna*; nous avons remarqué les liens qui unissent le verbe et le substantif neutre *bacchānāl* : ils apparaissent dans le même contexte avec, comme variante, le substantif *baccha* à la place du verbe : ces constatations nous conduisent à supposer l'existence de * *bacchāna* comme base du dérivé en *-al*, comme *lupāna* est représenté dans *lupānar*. D'ailleurs un suffixe de déverbatif *-ānus* n'est pas inconnu en latin, même si les exemples sont beaucoup moins nombreux que ceux où il s'adapte à des bases nominales. Varron, cité par Nonius (68,26 L.) parle d'un dieu *Tūtānus*, formé sur *tūtōr*, verbe déponent. Augustin mentionne une déesse *Leuāna*, dont le nom est formé sur le verbe *leuāre*, au sens « essif » : (*Civ.* 4,11) *ipse leuet dē terrā et uocētur dea Leuāna* ⁽²²⁾. De *praestāre* est dérivé le nom d'une autre déesse *Praestāna*; son existence nous est connue par Varron (*gram.* 371) et Arnope (4,128) : *Praestāna est dicta, quod Quirīnus in iaculī missiōne cunctōrum praestiterit uīribus* ⁽²³⁾. Dans tous ces exemples, le suffixe *-ānus* est en relation avec des verbes en *-ā-*, si bien que nous sommes autorisé à voir dans ces formes nominales de simples adjectifs verbaux en *-no-*, dérivés de bases ver-

(21) P. Flobert, *op. cit.* p. 96 et *W.H.* I, 835.

(22) Sur le terme « essif » et le classement de *leuāre*, nous suivons X. Mignot, *Les Verbes Dénommatifs Latins*, 1966, p. 284.

(23) Ces déverbatifs sont signalés dans Leumann/Hofmann/Szantyr, *Lat. Gr.* 1977, § 295, 1, e. Le modèle de la formation se trouverait dans *Tūtānus* de *tūtōr*, mais il faudrait supposer un intermédiaire : *in tūtō*. Nous pensons qu'il est préférable d'y voir de véritables déverbatifs, comme le suggère G. Radke, *op. cit.* p. 18 et 24.

bales en *-ā-*; la rareté du matériel ne permet pas de pousser plus loin l'analyse (24).

Nous disposons en latin de plusieurs dénominations de la bacchante. Tout d'abord le substantif *baccha*, dérivé de *Bacchus*, avec un suffixe de féminin *-a*; l'influence du grec βέκχη est très vraisemblable (25). De *baccha* est dérivé le verbe *bacchāri*. Les deux autres noms des bacchantes sont des adjectifs verbaux : l'un est un participe présent *Bacchāntēs* (Ov. *Met.* 3,702), l'autre apparaît dans le thème de *bacchānāl*, avec un suffixe *-āna* ou *-na*, selon que l'on admet un lien entre le latin *-ānus* et l'indien *-āna*, que l'on ne peut dissocier du suffixe *-māna*, ou que l'on voit dans **bacchāna* un adjectif en *-no-* du type *plēnus*. Les emplois de ces deux adjectifs verbaux ne permettent pas de les différencier, étant donné que l'un n'est pas attesté comme tel, mais la présence des suffixes *-nt-* et *-no-* offre peut-être la possibilité de voir dans *Bacchāntēs* davantage l'agent du procès et dans **bacchāna* la bacchante comme siège de ce procès (26).

L'analyse morphologique de *bacchānāl* fait donc apparaître deux éléments : une base **bacchān(a)*, qui fait référence à une personne impliquée dans un procès, et un suffixe *-al*, formant un substantif neutre, qui désigne une action et le lieu de cette action; la relation existante entre *tribūnus* et *tribūnal*, c'est-à-dire entre un nom de personne exerçant une fonction et un dérivé neutre spécifiant le lieu d'exercice, est du même ordre que celle que nous venons de décrire à propos de **bacchāna* et de *bacchānāl*, mais ici nous avons pu mettre en évidence la présence d'un verbe, tandis que là il nous faut convenir que la formation est entièrement dénominative; le dérivé en *-al*, *tribūnal*, ne désigne qu'un nom de lieu, il doit représenter un état plus récent du développement de ces dérivés. La synonymie de *bacchānālīa* et de *bacchātīō* confirme que le suffixe *-al* a été considéré par les Latins comme proche d'un suffixe de nom d'action.

L'examen des textes nous a donc conduit à marquer nettement notre préférence pour la thèse de Schwyzer, tout au moins dans

(24) Il est tentant de rapprocher cette formation en *-ā-nus* de celle de *grānum*, *lāna* et *plēnus*, mais il ne peut s'agir que d'un développement récent et propre au latin : *bacchā-*, *leuā-*, *tūtā-*, *praestā-* sont en effet des thèmes de présent. L'on peut penser aussi au suffixe du sanscrit, *-āna* qui forme des participes moyens, mais la forme même du suffixe n'est pas claire dans cette langue : cf. Thumb-Hauschild, *Hb. des Sanskrit*, Heidelberg, 1959, I, 2, p. 359.

(25) Sur le suffixe de féminin *-a*, dans les noms de personne, Leumann/Hofmann/Szantyr, *Lat. Gr.* 1977, § 269, B, 3.

(26) L'existence de la diathèse dans les formes nominales du verbe ne saurait être exclue; sur ce point cf. P. Flobert, *op. cit.* p. 449.

la mesure où il s'agit d'établir un lien de sens entre *bacchānāl*, *Bacchānālia* et les bacchantes. Ces noms sont d'anciens substantifs neutres en *al*, désignant en partie une action et en partie le lieu où cette action est mise en œuvre. Il convient de distinguer nettement cette formation de celle des adjectifs en *-ālis* : pour la forme, *Bacchānālis* est bien le dérivé du neutre en *-al*, l'outil de dérivation étant l'élément adjectivant *-i-*, mais pour le sens il s'agit d'un mot tout différent : il porte référence au dieu Bacchus et relève d'une toute autre analyse de ses constituants ; le suffixe d'adjectif, marquant l'appartenance, y est en réalité *-ānālis*. Ces conclusions, limitées à l'examen de trois mots, invitent à se demander si les noms en *-ālis* du latin n'ont pas une double origine : d'une part des substantifs neutres en *-al*, d'autre part des adjectifs en *-ālis*. Les relations de dépendance que nous avons mises en évidence entre *bacchānāl* et l'adjectif *Bacchānālis* laissent entrevoir qu'à l'époque préhistorique un tel mécanisme de dérivation a pu jouer largement, au moment où se sont séparés, dans la forme, adjectifs et substantifs : l'origine lointaine de nombreux adjectifs en *-ālis* du latin pourrait bien se trouver là.